

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 31 octobre 2018

Question écrite urgente

Académie de police de Savatan : focus sécurité ou lit de l'insécurité ?

Considérant :

L'académie de police de Savatan organise la 12^e édition d'un forum qui réunira le vendredi 9 novembre 2018 dès 9h30 au Palladium de Champéry « sept personnalités des mondes de la culture, de l'enseignement, de l'économie, de la politique, de la religion, des médias et de la sécurité ». Autour du focus sécurité, elles apporteront, comme l'exprime l'académie de police dans son flyer, leur « regard féminin »¹. Une illustration du flyer stigmatise directement une religion en mettant un minaret en exergue, l'identifiant aux risques d'insécurité. De plus, l'une des invitées, Saïda Keller-Messahli, est sous enquête de la justice bernoise, cette dernière ayant ouvert une procédure au mois de mai 2018 contre cette « experte de l'islam », présidente du Forum pour un islam progressiste, pour soupçons de calomnie et diffamation². M^{me} Saïda Keller-Messahli, personnalité extrêmement controversée³, voit ses textes et interventions être régulièrement repris par des sites d'extrême droite ou à tendance complotiste⁴ et considérés par d'autres comme islamophobes.

¹ <https://www.academie-de-police.ch/>

² <https://www.rts.ch/info/regions/berne/9600146-l-experte-de-l-islam-saida-keller-messahli-visee-par-uneenquete-penale.html>

³ <https://www.rts.ch/info/regions/autres-cantons/9311625-saida-keller-messahli-critiquee-pour-un-article-surles-musulmans-de-bosnie.html>

⁴ <https://lesobservateurs.ch/2018/03/21/conference-de-saida-keller-messahli-et-mireille-vallette-du-20-mars-2018-neuchatel/>

Mes questions sont les suivantes :

- *Le Conseil d'Etat endosse-t-il le fait qu'au nom de la sécurité une personnalité stigmatisant une communauté et créant régulièrement la polémique soit invitée à ce genre de forum, et qu'une tribune soit ainsi offerte à une personne controversée, qui plus est sous enquête de la justice ?*
- *Le Conseil de direction de l'académie de police (CODIR) étant composé entre autres de Monsieur le conseiller d'Etat Pierre Maudet et de la colonelle Monica Bonfanti, commandante de la police cantonale genevoise, quelles sont les mesures que le Conseil d'Etat peut prendre afin qu'une académie de police censée former les policiers ne soit pas une tribune dénigrant une communauté religieuse ?*
- *La Vaudoise Assurance soutient le Forum Sécurité Chablais 2018. Quel est le montant que cette assurance donne à l'académie de police de Savatan pour, au nom de la sécurité, faire le lit de l'insécurité ?*
- *Quels sont les montants que l'Etat de Genève verse pour l'académie de police de Savatan ? Cela implique-t-il une participation financière pour ces forums ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il apportera à ces questions.